

N° 91F0015M au catalogue
ISSN 1205-9978
ISBN 978-0-660-77408-4

Documents démographiques

Être adultes ensemble : quand parents et enfants adultes cohabitent

par Nora Galbraith et Nadine Laflamme

Date de diffusion : le 14 août 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Les auteures tiennent à remercier les collègues de Statistique Canada suivants pour leurs commentaires perspicaces sur les premières versions de cet article : Thomas Anderson, Nicolas Bastien, Amanda Bleakney, Jason Gilmore, Sylvie Godin, Finn O'Brien, France-Pascale Ménard, Laurent Martel, Anne Milan, Audrey Racine, Jerry Situ et Jennifer Yuen.

Table des matières

Remerciements.....	3
Aperçu de l'étude	5
Faits saillants	5
Introduction.....	6
Au total, 1 personne sur 5 vit dans un ménage composé de parents et de leurs enfants adultes.....	6
La majorité des personnes âgées de 20 à 24 ans vivent avec leurs parents	7
Les enfants adultes qui vivent avec leurs parents sont surtout des hommes qui ne sont pas en couple.....	9
Près de la moitié des étudiants âgés de 20 à 34 ans vivent avec leurs parents	10
La cohabitation intergénérationnelle est plus répandue chez les personnes nées en Asie du Sud-Est, en Asie centrale de l'Ouest et au Moyen-Orient, ou dans les Caraïbes et aux Bermudes	12
Comparativement aux autres ménages, les ménages intergénérationnels sont relativement plus nombreux à avoir un logement qui est abordable, de qualité et de taille convenable	14
Conclusion	15
Références	18

Être adultes ensemble : quand parents et enfants adultes cohabitent

par **Nora Galbraith et Nadine Laflamme**

Aperçu de l'étude

Cette étude, fondée sur les données du Recensement de la population de 2021, porte sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes vivant dans un ménage composé de parents et de leurs enfants adultes âgés de 20 ans et plus. Les différences générationnelles de ces caractéristiques (entre les enfants adultes et leurs parents) sont également examinées.

Faits saillants

- En 2021, 7,1 millions de personnes au Canada, soit 1 personne sur 5 (19,5 %), vivaient dans un ménage intergénérationnel—composés de parents et de leurs enfants adultes âgés de 20 ans et plus, et d'aucune autre génération de la même famille.
- La plupart (57,0 %) des personnes âgées de 20 à 24 ans vivaient dans un ménage intergénérationnel en 2021, et parmi elles, la majorité (58,0 %) fréquentaient un établissement d'enseignement.
- En 2021, plus du tiers (35,0 %) des personnes de 50 à 54 ans vivaient dans un ménage intergénérationnel, principalement en tant que parents vivant avec leurs enfants adultes.
- Dans les ménages intergénérationnels, la plupart des enfants adultes qui vivaient avec leurs parents étaient des hommes (57,5 %), tandis que la tendance inverse était observée chez les parents vivant avec leurs enfants adultes (56,3 % étaient des femmes).
- En 2021, près de deux cinquièmes (42,2 %) des familles monoparentales comprenaient des enfants adultes âgés de 20 ans ou plus.
- Parmi les personnes âgées de 20 à 54 ans, une proportion moindre de celles vivant avec leurs parents dans un ménage intergénérationnel occupaient un emploi que leurs homologues du même groupe d'âge vivant dans un autre type de ménage.
- Parmi les personnes âgées de 55 à 69 ans, une proportion plus élevée de celles vivant avec leurs enfants adultes dans un ménage intergénérationnel occupaient un emploi que leurs homologues vivant dans un autre type de ménage.
- En 2021, 5,7 % des ménages intergénérationnels étaient en situation de faible revenu, un taux inférieur à celui de 16,7 % observé chez les autres ménages.

Introduction

Au cours des dernières années, les chercheurs dans le domaine de la famille ont élargi le concept de cohabitation multigénérationnelle¹ pour y inclure les ménages composés d'adultes et de leurs parents, même en l'absence d'autres générations de la famille². À titre d'exemple de ménage intergénérationnel, on pourrait avoir un homme de 27 ans qui vit avec ses deux parents ou encore un couple marié qui partage une maison avec l'un des parents.

Comme les [ménages multigénérationnels](#) (qui sont composés de trois générations ou plus de la même famille), les ménages intergénérationnels peuvent être formés par les parents et leurs enfants adultes dans le but de partager les ressources, de gérer les dépenses et de se soutenir mutuellement. Il peut s'agir d'un arrangement temporaire adopté à certaines étapes de la vie ou d'une situation plus permanente, que ce soit par choix ou par nécessité.

Cette étude, fondée sur les données du Recensement de la population de 2021, porte sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des parents et de leurs enfants adultes âgés de 20 ans et plus³ qui cohabitent. Les différences dans les caractéristiques des enfants adultes et de leurs parents au sein des ménages intergénérationnels sont également examinées.

Au total, 1 personne sur 5 vit dans un ménage composé de parents et de leurs enfants adultes

En 2021, 7,1 millions de personnes vivaient dans un ménage intergénérationnel, c'est-à-dire un ménage composé de parents et de leurs enfants adultes âgés de 20 ans ou plus et d'aucune autre génération de la même famille. Cela représentait le type de ménage de 1 personne sur 5 (19,5 %) vivant dans un ménage privé⁴ en 2021.

Près de la moitié (46,3 %) de la population vivant dans des ménages intergénérationnels du Canada se trouvaient en Ontario, ce qui représente une surreprésentation étant donné que la province comptait 38,6 % de la population totale du pays (tableau 1). Dans la province, ce type de ménage était le plus répandu dans les grandes régions métropolitaines de recensement de Toronto (27,0 %), Oshawa (24,6 %), Windsor (24,0 %), Hamilton (24,0 %) et Barrie (22,9 %). Ces centres urbains ont généralement des prix de logement relativement élevés, la proximité des établissements d'enseignement postsecondaire et une proportion relativement élevée de groupes d'immigrants et de personnes racisées, caractéristiques qui sont associées avec les jeunes adultes vivant avec leurs parents⁵.

1. Le terme « ménage multigénérationnel » désigne généralement un ménage composé de trois générations ou plus de la même famille; le plus souvent, ces ménages comprennent un ou plusieurs enfants, au moins un de leurs parents et au moins un de leurs grands-parents.

2. Fry and Passel, 2014; Cohn et Passel, 2018; Cohn et coll., 2022; Easthope, 2017; Emery et coll., 2019; Maroto, 2017; Burgess et Muir, 2019; Mazurik et coll., 2020.

3. Dans la littérature internationale, la limite d'âge inférieure constituant une « génération d'enfants adultes » varie de 18 ans (Whelan, 2017) à 25 ans (Cohn et coll., 2022). En outre, il n'existe pas de norme officielle de recensement pour l'« âge adulte ». Pour répondre aux normes internationales, dans le recensement, les personnes âgées de 15 ans et plus peuvent vivre ce qui pourrait être considéré comme des « statuts d'adulte », comme vivre seul, être en couple ou être un parent. Cependant, au cours des dernières décennies, les produits analytiques du recensement axés sur les jeunes adultes ont sélectionné l'âge de 20 ans comme limite d'âge inférieure, en reconnaissance du fait que très peu d'adolescents aujourd'hui ont réellement ces statuts (voir par exemple [Le Quotidien – Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance](#)). Par conséquent, dans cette analyse, la « population adulte » désigne les personnes âgées de 20 ans et plus. Ainsi, les « enfants adultes » dans les ménages intergénérationnels sont âgés de 20 ans et plus.

4. Par souci de concision, dans le reste du présent article, la population totale vivant dans des ménages privés est appelée « la population totale » ou le « nombre total de personnes ». En 2021, 98,2 % de la population totale vivait dans des ménages privés. Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0046-01 Type de logement, âge et genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties; DOI : <https://doi.org/10.25318/9810004601-fra>.

5. Milan, 2016; Statistique Canada, 2022.

Tableau 1

Nombre et proportion de personnes vivant dans un ménage intergénérationnel ainsi que leur répartition, Canada, provinces et territoires, 2021

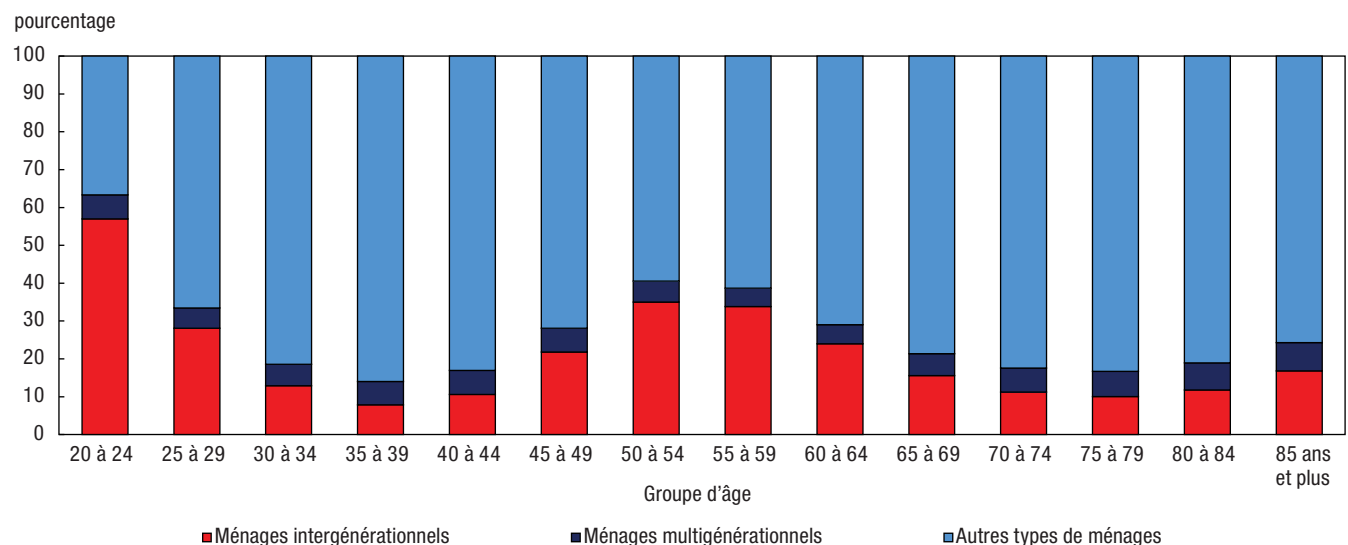
Région géographique	Nombre de personnes vivant dans un ménage privé	Répartition des personnes vivant dans un ménage privé	Nombre de personnes vivant dans un ménage intergénérationnel	Proportion de personnes vivant dans un ménage intergénérationnel parmi toutes les personnes vivant dans un ménage privé	Répartition des personnes vivant dans un ménage intergénérationnel
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	
Canada	36 328 480	100,0	7 081 585	19,5	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador	502 095	1,4	89 815	17,9	1,3
Île-du-Prince-Édouard	150 485	0,4	26 145	17,4	0,4
Nouvelle-Écosse	955 860	2,6	160 740	16,8	2,3
Nouveau-Brunswick	759 195	2,1	126 155	16,6	1,8
Québec	8 308 475	22,9	1 337 305	16,1	18,9
Ontario	14 031 755	38,6	3 276 400	23,3	46,3
Manitoba	1 307 185	3,6	244 590	18,7	3,5
Saskatchewan	1 103 200	3,0	161 300	14,6	2,3
Alberta	4 177 720	11,5	725 005	17,4	10,2
Colombie-Britannique	4 915 940	13,5	914 200	18,6	12,9
Yukon	39 585	0,1	5 440	13,7	0,1
Territoires du Nord-Ouest	40 380	0,1	7 705	19,1	0,1
Nunavut	36 605	0,1	6 785	18,5	0,1

Source : Recensement de la population, 2021 (3901).

La majorité des personnes âgées de 20 à 24 ans vivent avec leurs parents

À l'échelle mondiale, les changements structurels macroéconomiques et sociétaux ont stimulé une augmentation du nombre de [jeunes adultes cohabitant avec leurs parents](#) au cours des 20 dernières années⁶. Plus de la moitié (57,0 %) des personnes âgées de 20 à 24 ans en 2021 vivaient avec leurs parents dans un ménage intergénérationnel (graphique 1). Même si certains de ces jeunes adultes sont peut-être retournés au domicile parental après une certaine période d'absence, des études antérieures suggèrent que la plupart d'entre eux ne l'ont probablement jamais quitté⁷.

Graphique 1

Répartition des personnes vivant dans un ménage privé par type de ménage, pour certains groupes d'âge, Canada, 2021

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).

6. Easthope, 2017; Maroto, 2017; Burgess et Muir, 2019; Tomaszczuk et Worth, 2020; Mazurik et coll., 2020; Esteve et Reher, 2021; Hertog et Man-Yee, 2021; Hogendoorn et Härkönen, 2023.

7. Plus précisément, 85 % des personnes de 18 ans et plus vivant au Canada qui vivaient avec au moins un parent en 2017. [Histoire de famille : Sous le même toit avec mes parents!](#) (statcan.gc.ca).

La cohabitation intergénérationnelle est également relativement fréquente chez les personnes dans la cinquantaine. Au total, plus du tiers (35,0 %) des personnes de 50 à 54 ans vivaient dans un ménage intergénérationnel en 2021, principalement en tant que parents vivant avec au moins un de leurs enfants adultes. Les adultes dans la cinquantaine présentent également une prévalence relativement élevée de cohabitation intergénérationnelle.

Plus tard dans la vie, le partage d'une maison avec un enfant adulte peut permettre les parents d'avoir accès à des soins informels et à du soutien qui aident à continuer à demeurer dans une résidence privée⁸. Parmi la population âgée de 85 ans et plus dans les ménages privés, près du quart (24,3 %) partageait leur maison avec de plus jeunes générations de leur famille : 16,8 % vivaient avec leurs enfants adultes dans un ménage intergénérationnel, tandis que 7,5 % représentaient la génération la plus âgée dans un ménage multigénérationnel.

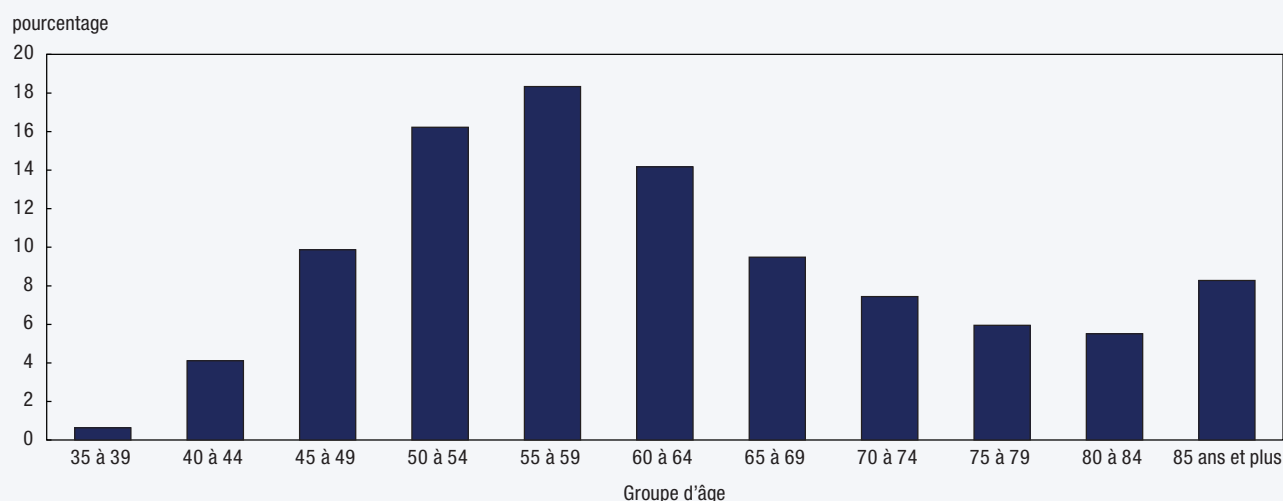
Pour les adultes de tous âges, vivre dans un ménage intergénérationnel était plus courant que vivre dans un ménage multigénérationnel.

Au Canada, bon nombre de familles monoparentales comptent des enfants adultes

Lorsque ni un parent ni son enfant adulte n'est en couple, il arrive qu'ils choisissent de partager une maison pour des raisons pratiques, notamment se soutenir et se tenir compagnie, combiner les ressources pour mieux faire face aux coûts de la vie quotidienne ou fournir des soins informels à un autre membre de leur famille.

En 2021, plus des deux cinquièmes (42,2 %) des familles monoparentales au Canada comptaient un parent vivant avec leur(s) enfant(s) adulte(s) et aucune autre génération de la même famille. Au sein de ces 712 400 ménages, la dynamique familiale était susceptible de varier selon les âges respectifs de chaque génération présente. Environ la moitié (49,2 %) de ces parents avaient moins de 60 ans et vivaient avec des enfants qui étaient en grande partie de jeunes adultes (graphique 2). Dans de telles situations, les parents sont plus susceptibles de soutenir principalement leur jeune enfant adulte qui peut être en train de terminer ses études, de s'établir sur le marché du travail ou de traverser une importante transition dans sa vie, comme la fin d'une relation de couple⁹.

Graphique 2
Répartition selon l'âge des parents à la tête d'une famille monoparentale et vivant dans un ménage intergénérationnel, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).

8. Easthope et coll., 2016; Easthope, 2017; Liu, 2020.

9. Dans une étude fondée sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Milan (2016) a constaté que 24 % des jeunes adultes qui vivaient avec leurs parents travaillaient à temps plein toute l'année, et 90 % n'avaient aucune responsabilité liée aux paiements du ménage.

Toutefois, l'autre moitié (50,8 %) des parents n'étant pas en couple et vivant avec leurs enfants adultes dans un ménage intergénérationnel étaient âgés de 60 ans ou plus, et environ le huitième (13,8 %) étaient âgés de 80 ans ou plus. Dans de telles situations, la prestation et la réception d'aide concrète entre les deux générations peuvent se faire dans les deux sens dans une certaine mesure. Par exemple, certains enfants adultes peuvent résider avec leurs parents âgés en partie pour leur fournir des soins informels, ce qui les aide à « [vieillir chez eux](#) ».

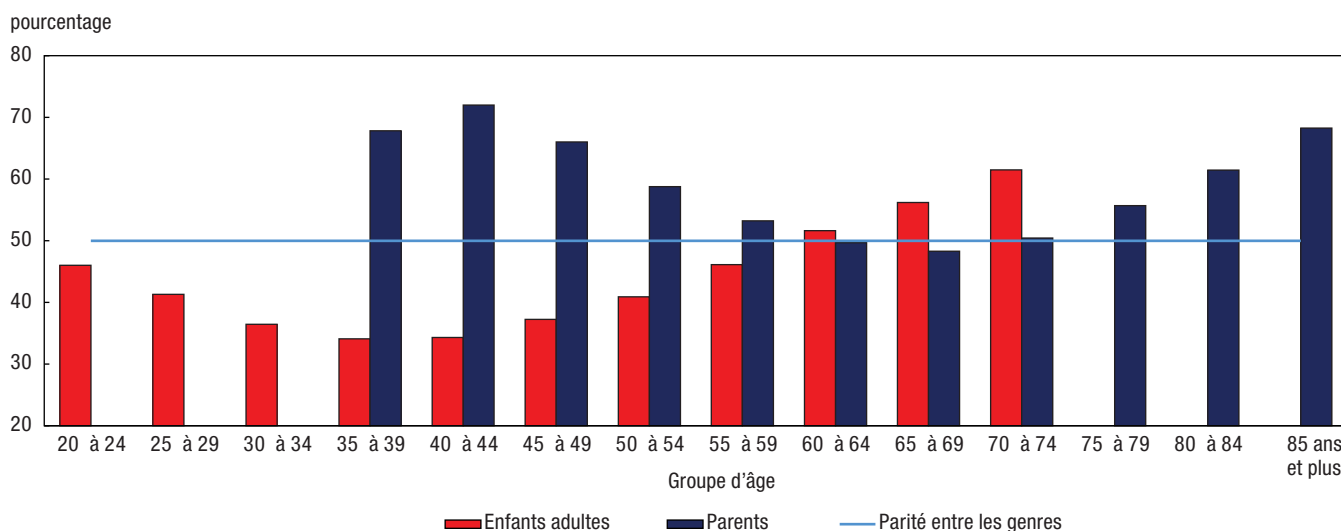
Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte l'âge et la composition des ménages des familles monoparentales au Canada. Ils mettent également en lumière la diversité de ces familles, dont les expériences peuvent varier considérablement selon les périodes de la vie du parent et de l'enfant.

Les enfants adultes qui vivent avec leurs parents sont surtout des hommes qui ne sont pas en couple

La composition selon le genre des membres des ménages intergénérationnels au Canada variait selon la génération : la plupart des enfants adultes de ces ménages étaient des hommes (57,5 %), tandis que l'inverse était vrai pour les parents (56,3 % d'entre eux étaient des femmes). Les différences étaient encore plus marquées pour certains groupes d'âge : parmi les enfants adultes de 35 à 39 ans, près des deux tiers (65,9 %) étaient des hommes, tandis que les femmes représentaient 72,0 % des parents de 40 à 44 ans (graphique 3).

Graphique 3

Proportion de femmes+ parmi les personnes vivant dans un ménage intergénérationnel, par génération et groupe d'âge, Canada, 2021



Notes : Pour certaines combinaisons de groupe d'âge et de statut de génération des personnes, les pourcentages sont omis en raison du faible nombre. Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données en une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La ligne horizontale indique le niveau auquel il y a un nombre égal de femmes+ et d'hommes+.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).

Ces tendances dans le genre des parents et des enfants adultes qui cohabitent peuvent refléter plusieurs facteurs, y compris les normes liées au genre¹⁰, les interactions entre le genre, les possibilités d'emploi, la scolarité et les salaires après la récession mondiale de 2008¹¹, des taux de chômage plus élevés chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes¹², ainsi que le fait que les femmes entrent en union à un âge plus jeune, en moyenne, que les hommes¹³.

Parmi les enfants adultes vivant dans des ménages intergénérationnels, une grande majorité (95,7 %) a été classée comme enfants dans la même famille de recensement que leurs parents, ce qui signifie qu'ils ne vivaient pas avec leur propre conjoint ou conjointe. En revanche, plus des trois quarts (77,3 %) des parents vivant dans ces ménages étaient en couple. Parmi les parents qui n'était pas en couple, la plupart (92,0 %) vivaient avec leur enfant adulte qui n'était également pas en couple et 8,0 % vivaient avec leur enfant et le conjoint ou la conjointe de leur enfant.

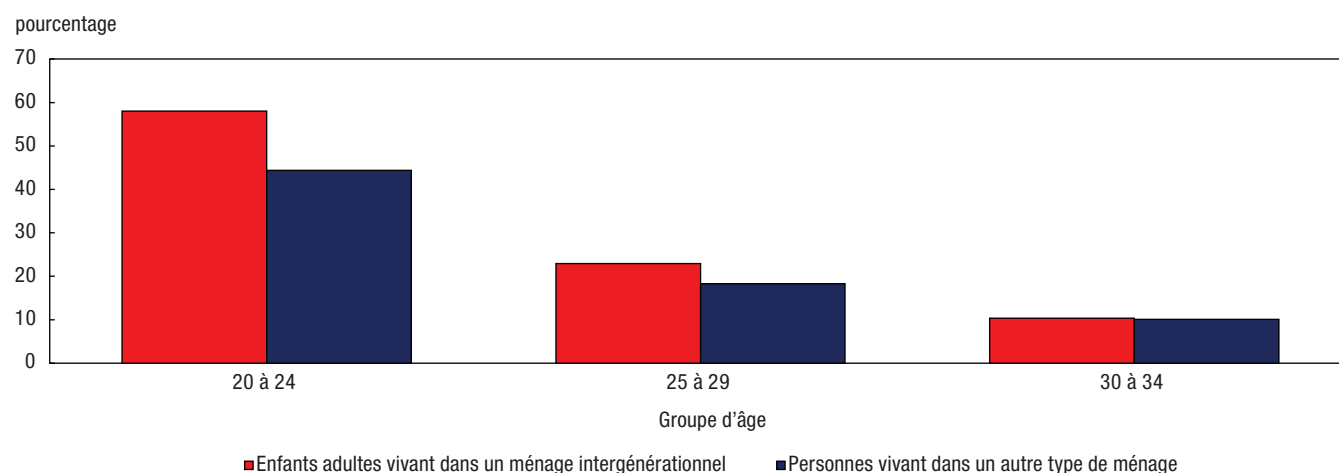
Près de la moitié des étudiants âgés de 20 à 34 ans vivent avec leurs parents

Pour les jeunes adultes qui entreprennent des études postsecondaires, vivre au domicile parental peut représenter une source importante d'économies, lorsque cela est possible. En 2021, près de la moitié (47,5 %) des personnes âgées de 20 à 34 ans qui fréquentaient un établissement d'enseignement¹⁴ vivaient avec leurs parents¹⁵ dans un ménage intergénérationnel.

Bien que la fréquentation scolaire diminue avec l'âge, une plus grande proportion de jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans vivant avec leurs parents fréquentaient un établissement d'enseignement que ceux vivant dans un autre type de ménage (graphique 4). Cette différence était la plus marquée chez les 20 à 24 ans : 58,0 % de ceux vivant avec leurs parents dans un ménage intergénérationnel étaient aux études, contre 44,4 % de ceux ayant une autre modalité de vie.

Graphique 4

Proportion de personnes fréquentant un établissement d'enseignement parmi les personnes âgées de 20 à 34 ans vivant dans un ménage privé, par groupe d'âge, type de ménage et génération, Canada, 2021



Note : La fréquentation scolaire se rapporte au fait qu'une personne a fréquenté ou non, à temps plein ou à temps partiel, un établissement d'enseignement ou un programme accrédité à un moment quelconque au cours de la période de neuf mois comprise entre septembre 2020 et le 11 mai 2021.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).

10. Mazurik et coll., 2020.

11. Fry et Passel, 2014.

12. Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-03 [Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle](#).

13. [Réduction de l'écart entre les hommes âgés et les femmes âgées vivant en couple](#).

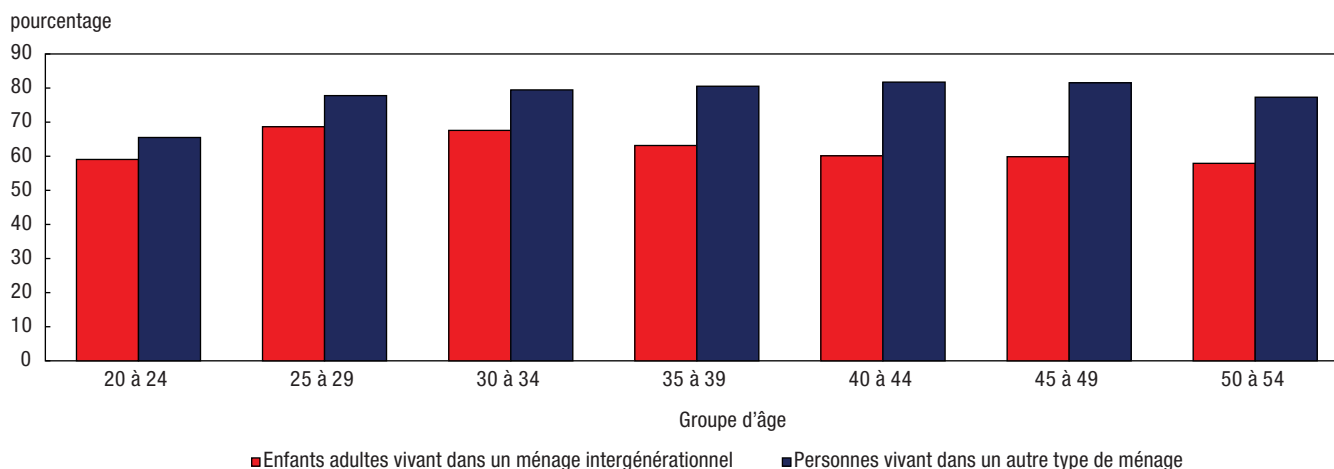
14. La fréquentation scolaire se rapporte au fait qu'une personne a fréquenté ou non, à temps plein ou à temps partiel, un établissement d'enseignement ou un programme accrédité à un moment quelconque au cours de la période de neuf mois comprise entre septembre 2020 et le 11 mai 2021. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Fréquentation scolaire](#)

15. Lors du recensement, les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents au cours de l'année (peu importe la durée du séjour) doivent être recensés à l'adresse de leurs parents.

En plus d'un moyen de gérer les dépenses du ménage pendant les études, la cohabitation avec les parents peut aussi être considérée comme une nécessité pour certaines personnes en l'absence d'autres sources de richesse ou de revenu. Parmi les personnes âgées de 20 à 54 ans en 2021, une proportion plus faible de celles vivant avec leurs parents dans un ménage intergénérationnel occupaient un emploi¹⁶ que celles ne vivant pas dans un tel ménage (graphique 5). L'écart d'emploi entre les deux groupes était le plus important chez les personnes âgées de 45 à 49 ans, chez qui 59,9 % des personnes vivant avec leurs parents dans des ménages intergénérationnels occupaient un emploi, comparativement à 81,5 % des personnes dans les autres types de ménage.

Graphique 5

Proportion de personnes qui occupaient un emploi parmi les personnes âgées de 20 à 54 ans vivant dans un ménage privé, par groupe d'âge, type de ménage et génération, Canada, 2021



Note : Une personne qui occupait un emploi est une personne dont la situation d'activité était « occupée » au cours de la période de référence. La période de référence était la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021. Pour obtenir une définition plus détaillée, voir l'entrée pour « personne occupée » dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).

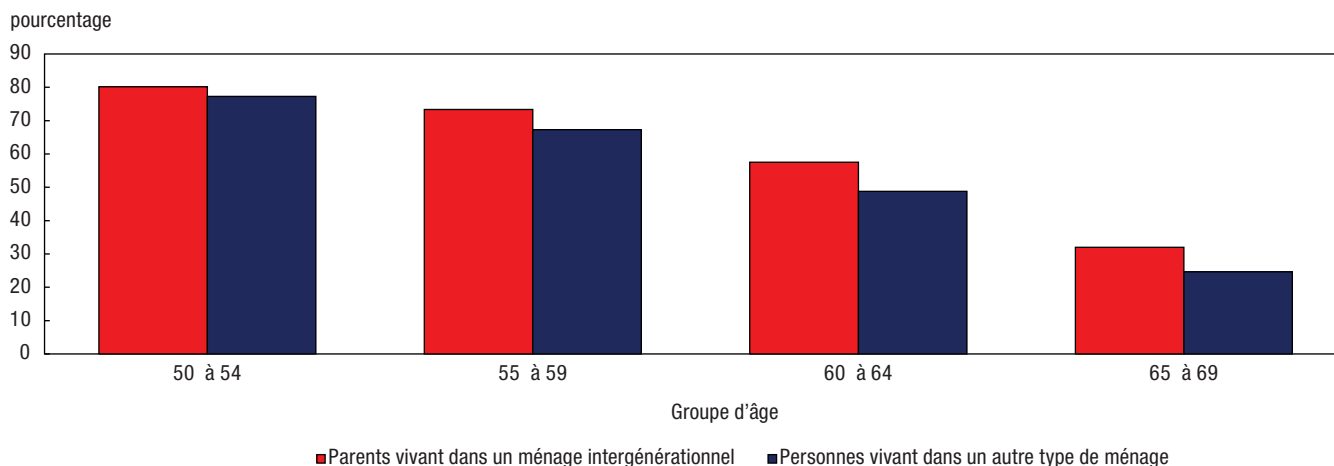
En revanche, les parents en âge de prendre leur retraite vivant avec leurs enfants adultes peuvent continuer à occuper un emploi rémunéré afin de soutenir financièrement leurs enfants dans une certaine mesure¹⁷. Pour preuve, chez les personnes âgées de 50 à 69 ans, les taux d'emploi étaient plus élevés chez les parents dans les ménages intergénérationnels que ceux dans les autres types de ménage (graphique 6). Ces différences étaient plus importantes chez les personnes âgées de 65 à 69 ans, parmi lesquelles 32,0 % des parents dans les ménages intergénérationnels étaient en emploi, comparativement à 24,6 % des personnes vivant selon d'autres modalités.

16. Pendant la période de référence du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021. Pour une définition plus détaillée, voir l'entrée « [Personne occupée](#) » dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

17. Milan, 2016; Maroto, 2017; Tomaszczyk et Worth, 2020.

Graphique 6

Proportion de personnes qui occupaient un emploi parmi les personnes âgées de 50 à 69 ans vivant dans un ménage privé, par groupe d'âge, type de ménage et génération, Canada, 2021



Note : Une personne qui occupait un emploi est une personne dont la situation d'activité était « occupée » au cours de la période de référence. La période de référence était la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021. Pour obtenir une définition plus détaillée, voir l'entrée pour « personne occupée » dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).

La cohabitation intergénérationnelle est plus répandue chez les personnes nées en Asie du Sud-Est, en Asie centrale de l'Ouest et au Moyen-Orient, ou dans les Caraïbes et aux Bermudes

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes vivant dans des ménages intergénérationnels sont largement semblables à celles des personnes vivant dans des ménages multigénérationnels, ce qui reflète le fait que ces derniers incluent également les parents cohabitant avec leurs enfants adultes. Comme les personnes vivant dans des ménages multigénérationnels, les personnes vivant dans des ménages intergénérationnels étaient plus susceptibles d'être nées à l'étranger (32,5 %) ou racisées¹⁸ (33,6 %) que les personnes vivant dans les autres types de ménage (25,0 % et 24,8 %, respectivement). La cohabitation intergénérationnelle était plus répandue chez les personnes nées en Asie du Sud-Est (31,9 %), en Asie centrale de l'Ouest et au Moyen-Orient (29,6 %) ou dans les Caraïbes et aux Bermudes (27,9 %) (tableau 2)¹⁹.

18. Dans cette étude, le concept de « groupes racisés » est mesuré par la variable « minorité visible ». Le terme « minorité visible » désigne une personne qui appartient ou non à l'un des groupes de minorités visibles définis par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « [f]ont partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais.

19. Les pays inclus dans chaque région du monde d'origine sont décrits dans : [Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales - CTPZI 2019](#).

Tableau 2**Proportion de personnes vivant dans un ménage privé qui vivent dans un ménage intergénérationnel, selon le lieu de naissance, Canada, 2021**

Lieu de naissance	Proportion de personnes vivant dans un ménage intergénérationnel
	pourcentage
Asie du Sud-Est	31,9
Asie centrale de l'Ouest et Moyen-Orient	29,6
Caribbes et Bermudes	27,9
Asie de l'Est	25,7
Amérique du Sud	23,8
Amérique centrale	23,4
Asie du Sud	21,9
Afrique	21,1
Europe	19,7
Océanie	19,5
Canada	17,9
Amérique du Nord (à l'exception du Canada)	17,8

Source : Recensement de la population, 2021 (3901).

Parmi les populations ayant déclaré des groupes d'origine ethnique ou culturelle spécifiques, le fait de vivre dans un ménage intergénérationnel était plus répandu chez les Somaliens, dont les deux cinquièmes (38,5 %) vivaient dans ce type de ménage en 2021 (tableau 3). Les personnes ayant déclaré des origines ethniques ou culturelles afghanes, sri-lankaises, tamoules, libanaises, philippines, vietnamiennes, pakistanaises, jamaïcaines et hongkongaises figuraient également parmi les dix groupes présentant les proportions les plus élevées de cohabitation intergénérationnelle²⁰. En revanche, la cohabitation intergénérationnelle était moins répandue chez les personnes qui ont déclaré une origine ethnique ou culturelle caucasienne (blanche) (13,4 %).

Tableau 3**Proportion de personnes vivant dans un ménage privé qui vivent dans un ménage intergénérationnel, pour certains groupes d'origine ethnique ou culturelle, Canada, 2021**

	Proportion de personnes vivant dans un ménage intergénérationnel
	pourcentage
Somaliens	38,5
Afghans	34,7
Sri-Lankais	33,6
Tamouls	33,0
Libanais	32,2
Philippines	30,7
Vietnamiens	30,3
Pakistanaïens	29,7
Jamaïcains	29,7
Hongkongais	28,9

Source : Recensement de la population, 2021 (3901).

En 2021, la proportion d'Autochtones vivant dans des ménages intergénérationnels (17,8 %) était inférieure à celle observée chez les personnes non autochtones (19,5 %). Parmi les groupes autochtones, les Inuits présentaient la plus forte prévalence de cohabitation intergénérationnelle (19,2 %), suivis des membres des Premières Nations (18,1 %) et des Métis (17,3 %).

20. Parmi les groupes d'origine ethnique ou culturelle dont la population totale était d'au moins 50 000 en 2021.

Comparativement aux autres ménages, les ménages intergénérationnels sont relativement plus nombreux à avoir un logement qui est abordable, de qualité et de taille convenable

Environ 1 ménage sur 20 (5,7 %) composé de parents et de leurs enfants adultes était en situation de faible revenu²¹ en 2021, soit moins de la proportion observée parmi les autres ménages (16,7 %). La plus faible prévalence de faible revenu pourrait refléter la présence de la génération des parents dans ces ménages, celle-ci se situant généralement dans des groupes d'âge associés à un revenu d'emploi moyen plus élevé que celui des personnes plus jeunes²². En outre, la plupart des ménages intergénérationnels (49,1 %) comptaient trois personnes ou plus qui touchaient un revenu d'emploi, comparativement à 6,3 % des autres ménages.

Les trois quarts (75,5 %) des ménages intergénérationnels en 2021 étaient considérés comme ayant un logement acceptable, c'est-à-dire un logement qui est à la fois abordable, de qualité et de taille convenable (tableau 4)²³. Cette proportion était légèrement supérieure à celle des autres types de ménage (70,0 %), principalement en raison du fait que le taux de logements inabordables parmi les ménages intergénérationnels représentait la moitié de celui des autres ménages (10,5 % par rapport à 22,2 %).

Tableau 4
Proportion de ménages présentant certaines caractéristiques de logement, par type de ménage, Canada, 2021

Housing characteristics	Ménages intergénérationnels	Autres types de ménages
	pourcentage	
Logement acceptable ¹	75,5	70,0
Logement en deçà du seuil d'abordabilité	10,5	22,2
Logement en deçà du seuil de taille	10,3	4,6
Logement en deçà du seuil de qualité	6,6	6,1

1. Indique qu'un ménage satisfait à chacun des trois seuils d'indicateur établis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour ce qui est de la qualité, de la taille et de l'abordabilité du logement.

Notes : Les seuils des indicateurs de logement sont définis comme suit :

- Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures,
- Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement,
- Un logement est de taille convenable si le nombre de chambres suffit pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, d'après les exigences de la Norme nationale d'occupation, conçue par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et des représentants provinciaux et territoriaux,

Un logement acceptable indique sous quels seuils le ménage se trouve, le cas échéant, Un logement abordable dont la qualité et la taille sont convenables est considéré comme acceptable.

Source : Recensement de la population, 2021 (3901).

En 2021, environ un ménage intergénérationnel sur dix vivait dans un logement en deçà du seuil de taille convenable du logement, ce qui signifie que le logement ne disposait pas de suffisamment de chambres pour la taille et la composition du ménage. (10,3 %). Contrairement aux tendances observées pour l'abordabilité du logement, le taux de logements de taille non convenable parmi les ménages intergénérationnels était le double de celui observé chez les autres types de ménage (4,6 %).

21. Le statut de faible revenu est fondé sur la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl). Il fait référence à un pourcentage fixe (50 %) du revenu après impôt médian ajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté selon une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

22. Tableau 98-10-0599-01 [Statistiques du revenu d'emploi selon les groupes d'industries, la minorité visible, le plus haut niveau de scolarité, le travail pendant l'année de référence, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires](#).

23. Un logement acceptable indique qu'un ménage satisfait à chacun des trois seuils d'indicateur établis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour ce qui est de la qualité, la taille et l'abordabilité du logement.

Les seuils des indicateurs de logement sont définis comme suit :

- Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.
- Un logement est de taille convenable si le nombre de chambres suffit pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, d'après les exigences de la Norme nationale d'occupation (NNO), conçue par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et des représentants provinciaux et territoriaux.

Un logement acceptable indique sous quels seuils le ménage se trouve, le cas échéant. Un logement qui est de qualité convenable, de taille convenable et est abordable est considéré comme acceptable.

Conclusion

Cette étude jette un premier regard sur les ménages intergénérationnels composés de parents et de leurs enfants adultes. On a pu constater que ce type de ménage était commun au Canada, représentant environ 1 personne sur 5 en 2021. Chez les personnes dans la vingtaine et celles dans la cinquantaine, la prévalence de ce type de ménage était encore plus élevée.

Cette étude a montré que le soutien au sein des ménages intergénérationnels tend à circuler principalement de la génération plus âgée vers la génération plus jeune. Dans tous les groupes d'âge, les enfants adultes vivant avec leurs parents affichaient des taux d'emploi plus faibles et des taux de fréquentation scolaire plus élevés que leurs pairs vivant dans d'autres types de logements. À l'inverse, les parents à l'âge de la retraite vivant avec leurs enfants adultes présentaient des taux d'emploi relativement plus élevés que les autres personnes du même groupe d'âge²⁴. Davantage de recherches sont nécessaires pour mieux comprendre les répercussions de cette dynamique sur le bien-être financier des parents à l'âge de la retraite au Canada qui apportent un soutien financier partiel ou complet à leurs enfants adultes. Une analyse plus approfondie des caractéristiques de revenu et de richesse de chaque génération au sein des ménages intergénérationnels pourrait permettre de mieux déterminer si ce mode de cohabitation contribue à réduire ou à accentuer l'écart de richesse intergénérationnel au sein des familles canadiennes²⁵.

Enfin, dans le contexte actuel de l'augmentation des coûts de logement et des défis en matière d'abordabilité²⁶, le fait de partager un espace de vie avec ses parents ou ses enfants adultes semble être une stratégie pour gérer les dépenses du ménage. Cette étude a révélé que la prévalence de faible revenu parmi les ménages intergénérationnels était inférieure à celle observée chez les autres types de ménage.

24. Par exemple, dans une étude portant sur les États-Unis, Maroto (2017) a constaté que la cohabitation avec des enfants adultes entraînait une diminution des actifs et de l'épargne des parents, en moyenne.

25. Tomaszczuk et Worth, 2020; Cohn et coll., 2022.

26. [Coût de l'habitation et abordabilité du logement](#)

Sources de données, méthodes et définitions

Pour en savoir davantage sur les tendances relatives aux familles, aux ménages et à la situation des particuliers dans le ménage, consultez le [Portail de statistiques sur les familles, les ménages et l'état matrimonial](#).

Cette étude repose sur les données du Recensement de la population de 2021, dont le principal objectif est de dénombrer la population. Pour s'assurer que les personnes ne sont comptées qu'une seule fois dans le recensement, on dénombre les personnes vivant dans un ménage privé comme résidant dans un seul logement, et dans un seul ménage, en appliquant le concept du [lieu habituel de résidence](#). Les familles de recensement sont quant à elles déterminées en fonction des relations entre les personnes qui partagent un lieu de résidence habituel. Cette approche visant à déterminer les familles ne tient pas pleinement compte de la complexité des caractéristiques familiales et du ménage, en particulier pour les personnes qui partagent leur temps entre deux ou plusieurs résidences. Pour en savoir davantage sur ces considérations, veuillez consulter l'annexe du [Guide de référence sur les familles, les ménages et l'état matrimonial, Recensement de la population, 2021](#).

Étant donné que la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes formant la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Dans cette étude, la catégorie « femmes » comprend les femmes, de même que certaines personnes non binaires; et la catégorie « hommes » comprend les hommes, de même que certaines personnes non binaires.

Principaux concepts et définitions

Le terme « **génération** » peut avoir différentes significations selon le phénomène social examiné. Par exemple, une **génération démographique** désigne un groupe de personnes nées au cours d'une même période et ayant grandi dans un contexte social, économique ou politique commun — comme la génération des millénariaux. Le concept de génération peut également être utilisé dans le contexte de l'immigration; par exemple, un « Canadien de deuxième génération » est une personne née au Canada ayant au moins un parent né à l'extérieur du pays. Dans la présente étude, le terme « génération » fait référence aux relations au sein d'une même famille.

Un **ménage intergénérationnel** est un ménage composé d'au moins un parent (la génération la plus âgée) et au moins un de ses enfants adultes âgés de 20 ans et plus (la génération la plus jeune) et aucune autre génération de la famille présente. Il peut comprendre d'autres personnes apparentées ou non, comme des frères et sœurs plus jeunes ou un conjoint ou une conjointe de l'enfant adulte.

Il existe un chevauchement considérable entre la population d'enfants adultes vivant dans un ménage intergénérationnel et la population des jeunes adultes (âgés de 20 à 34 ans) vivant avec leurs parents. Toutefois, il convient de souligner des différences conceptuelles importantes entre les deux. Le second groupe, qui comptait 2 483 960 personnes en 2021, peut présenter une variété de caractéristiques familiales et faire partie de tout type de ménage familial. Par exemple, certains de ces jeunes adultes peuvent vivre à la fois avec leurs propres enfants et avec leurs parents, ce qui les place dans la génération intermédiaire d'un ménage multigénérationnel.

En revanche, en 2021, la population d'enfants adultes vivant dans des ménages intergénérationnels se chiffrait à 2 691 185, dont 2 137 095 étaient âgées de 20 à 34 ans. Pour être classée parmi les enfants adultes vivant dans un ménage intergénérationnel, une personne ne doit pas vivre avec son ou ses enfants ni avec d'autres générations de sa famille mis à part ses parents.

Un **ménage multigénérationnel** est un ménage qui compte :

- au moins une personne qui est à la fois le grand-parent d'une personne du ménage et le parent d'une autre personne de ce même ménage; ou
- au moins une personne qui est à la fois l'enfant d'une personne du ménage et le petit-enfant d'une autre personne de ce même ménage.

Une **famille de recensement** correspond à une famille comptant un couple (avec ou sans enfants) ou à une famille monoparentale. Les membres de la famille doivent partager un lieu de résidence habituel (vivre dans le même logement). Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés de n'importe quel âge, à condition qu'ils ne vivent pas dans le même logement que leur conjoint ou conjointe ou leur(s) enfant(s). Les petits-enfants habitant avec leur(s) grand(s)-parent(s), alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

Un **enfant dans une famille de recensement** peut désigner les enfants biologiques, adoptés ou par alliance (peu importe l'âge) dont le lieu de résidence habituel est le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans un ménage avec leur(s) grand(s)-parent(s) sans parents présents.

La **situation dans la famille de recensement de la personne** indique si une personne qui fait partie d'une famille de recensement est un conjoint marié ou une conjointe mariée ou un conjoint ou une conjointe de fait (avec ou sans enfants), un parent d'une famille monoparentale ou un enfant.

La situation dans la famille de recensement est accordée en priorité aux générations les plus jeunes dans les ménages comptant deux générations ou plus de la même famille. Le tableau 5 illustre deux exemples de formation des familles du recensement selon les liens familiaux au sein des ménages intergénérationnels, en suivant cette règle de priorité accordée à la génération la plus jeune.

Tableau 5
Détermination des familles de recensement dans un ménage intergénérationnel

Ménage	Personne	Âge de la personne	Lien avec la personne repère	Situation de la personne dans la famille de recensement	Appartenance de la personne à la famille de recensement
1	A	42	Personne repère	Conjoint marié dans une famille de recensement comptant un couple sans enfants	Membre de la famille de recensement n° 1
	B	40	Conjointe mariée	Conjointe mariée dans une famille de recensement comptant un couple sans enfants	
	C	75	Mère	Vivant avec des personnes apparentées	Ne fait pas partie d'une famille de recensement
2	A	25	Personne repère	Enfant dans une famille de recensement comptant un couple avec des enfants	Membre de la famille de recensement n° 1
	B	58	Mère	Parent dans une famille de recensement comptant un couple avec des enfants	
	C	59	Père	Parent dans une famille de recensement comptant un couple avec des enfants	

Source : Recensement de la population, 2021 (3901).

Les **caractéristiques familiales et du ménage de la personne** se rapportent à la relation entre une personne et les autres membres de son ménage. Plus précisément, elles indiquent si cette personne fait partie d'une famille de recensement, soit une famille comptant un couple, avec ou sans enfants, ou une famille monoparentale, ou si elle n'en fait pas partie, c'est-à-dire si elle vit avec des personnes apparentées, avec des personnes non apparentées seulement, ou seule.

Références

- Burgess, G. et K. Muir. (2019). [The increase in multigenerational households in the UK: The motivations for and experiences of multigenerational living](https://doi.org/10.1080/14036096.2019.1653360). *Housing, Theory and Society*, vol. 37, n° 3 : p. 322 à 338. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1080/14036096.2019.1653360>
- Cohn, D. et J.S. Passel. (2018). [A record 64 million Americans live in multigenerational households](https://www.pewresearch.org/short-reads/2018/04/05/a-record-64-million-americans-live-in-multigenerational-households/). Pew Research Center. Disponible au lien suivant : <https://www.pewresearch.org/short-reads/2018/04/05/a-record-64-million-americans-live-in-multigenerational-households/>
- Cohn, D., J. Horowitz, R. Minkin, R. Fry et K. Hurst. (2022). [Financial issues top the list of reasons U.S adults live in multigenerational homes](https://www.pewresearch.org/social-trends/2022/03/24/financial-issues-top-the-list-of-reasons-u-s-adults-live-in-multigenerational-homes/). Pew Research Center. Disponible au lien suivant : <https://www.pewresearch.org/social-trends/2022/03/24/financial-issues-top-the-list-of-reasons-u-s-adults-live-in-multigenerational-homes/>
- Easthope, H., E. Liu, I. Burnley et B. Judd. (2016). [Changing perceptions of family: A study of multigenerational households](https://doi.org/10.1177/1440783316635). *Journal of Sociology*, vol. 53, n° 1 : p. 182 à 200. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1177/1440783316635>
- Easthope, H. (2017). The drivers of multigenerational households in Australia. Chapitre 3 de *Multigenerational Family Living: Evidence and Policy Implications from Australia*. Routledge Advances in Sociology. Eds. E. Liu, et H. Easthope. Routledge.
- Emery, T., P.A. Dykstra et M. Djundeva. (2019). [Intergenerational co-residence during later life in Europe and China](https://doi.org/10.1177/2057150X19838031). *Chinese Journal of Sociology*, vol. 5, n° 2 : p. 241 à 259. DOI : 10.1177/2057150X19838031
- Esteve, A. et D.S. Reher. (2021). [Rising global levels of intergenerational coresidence among young adults](https://doi.org/10.1111/padr.12427). *Population and Development Review*, vol. 47, n° 3 : p. 691 à 717. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1111/padr.12427>
- Fry, R. et J.S. Passel. (2014). [In post-recession era, young adults drive continuing rise in multi-generational living](https://www.pewresearch.org/social-trends/2014/07/17/in-post-recession-era-young-adults-drive-continuing-rise-in-multi-generational-living/). Pew Research Center. Disponible au lien suivant : <https://www.pewresearch.org/social-trends/2014/07/17/in-post-recession-era-young-adults-drive-continuing-rise-in-multi-generational-living/>
- Hertog, E. et M-Y. Kan. (2021). [Married Adults Coresiding with Older Parents: Implications for Paid Work and Domestic Workloads](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021004/article/00004-fra.htm). *Journal of Population Ageing*, vol. 14 : p. 507 à 535. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021004/article/00004-fra.htm>
- Hogendoorn, B. et J. Härkönen. (2023). [Single Motherhood and Multigenerational Coresidence in Europe](https://doi.org/10.1111/padr.12540). *Population and Development Review*, vol. 49, n° 1 : p. 105 à 133. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1111/padr.12540>
- Liu, E. (2020). [Ageing in multigenerational households: the case of Australia](https://doi.org/10.4337/9781788976091). Chapitre 13 de *Ageing in Place : Design, Planning and Policy Response in the Western Asia Pacific*. Eds. B. Judd, Tanoue, K., et E. Liu. Elgar. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.4337/9781788976091>
- Maroto, M. (2017). [When the kids live at home: Coresidence, parental assets and economic insecurity](https://www.jstor.org/stable/26646129). *Journal of Marriage and Family*, vol. 79, n° 4 : p. 1041 à 1059. Disponible au lien suivant : <https://www.jstor.org/stable/26646129>
- Mazurik, K., S. Knudson et Y. Tanaka. (2020). [Stuck in the nest? A review of the literature on coresidence in Canada and the United States](https://doi.org/10.1080/01494929.2020.1728005). *Marriage and Family Review*, vol. 56, n° 6 : p. 491 à 512. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1080/01494929.2020.1728005>
- Milan, A. (2016). [La diversité parmi les jeunes adultes qui vivent avec leurs parents](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14639-fra.htm). *Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada – produit n° 75-006-X au catalogue. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14639-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022). [Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00004-fra.htm). *Le Quotidien*. 13 juillet 2022.

- Tomaszczyk, C.A. et N. Worth. (2020). [Boomeranging home: understand why young adults live with parents in Toronto, Canada](https://doi.org/10.1080/14649365.2018.1535088). *Social & Cultural Geography*, vol. 21, n° 8 : p. 1103 à 1121. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1080/14649365.2018.1535088>
- Whelan, S. (2017). Multigenerational households: Economic considerations. Chapitre 4 de *Multigenerational Family Living: Evidence and Policy Implications from Australia*. Routledge Advances in Sociology. Eds. Liu, E., et H. Easthope. Routledge.